

## Communiqué officiel du 24 mars 2009

Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, et Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, ont décidé de confier à Claudie Haigneré la mission de préfigurer le nouvel établissement public issu du regroupement du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie.

Ce regroupement, a été annoncé par le Président de la République le 12 décembre 2007 afin de doter notre pays d'un grand opérateur de référence dans le domaine de la culture scientifique et technique.

Ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles technologies de 2002 à 2004, puis Ministre déléguée aux Affaires européennes de 2004 à 2005, docteur-ès-sciences, spationaute du Centre national d'études spatiales (CNES) de 1985 à 1999, membre des missions spatiales Cassiopée en 1996 et Andromède en 2001, membre de l'Agence spatiale européenne (ESA) depuis 1999, membre de l'Académie des technologies, Claudie Haigneré s'est toujours investie dans la diffusion au plus grand nombre de la culture scientifique et technique.

Au moment où la France s'emploie à relever le défi de l'attractivité des métiers scientifiques et techniques et à renforcer le dialogue entre la science et la société, le nouvel établissement a vocation à devenir une référence, tant en France qu'à l'étranger. Présent sur les deux sites, il s'appuiera sur les atouts et les identités respectifs du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, afin de forger une ambition nouvelle commune.

Il poursuivra quatre objectifs, chacun porteur de nouveauté mais prenant appui sur les actions menées jusqu'alors :

- réconcilier la science et la société afin d'aider à la compréhension des changements rapides qu'induisent les avancées scientifiques et techniques ;
- susciter des vocations scientifiques et techniques en offrant la possibilité d'une expérience positive de la démarche scientifique à un âge précoce, en apportant aux enseignants des outils pédagogiques et en faisant mieux connaître les métiers scientifiques et techniques, notamment aux filles, trop peu nombreuses dans ces filières ;
- bâtir une nouvelle programmation mettant en valeur les thèmes suivants : « Science et Société », « Recherche, Innovation et Industrie », « Jeunes et Science » et « Médias » ;
- enfin, constituer un pôle de référence national jouant un rôle fédérateur pour tous les centres de la culture scientifique et technique, les musées et muséums français par des actions de collaboration, d'échanges ou de coproduction et international en développant son action auprès des centres équivalents étrangers à l'échelle européenne et mondiale.

Depuis près de 15 mois, les services des deux ministères et des établissements travaillent à la construction de ce nouvel ensemble qui sera pleinement opérationnel le 1er janvier 2010 :

- un projet scientifique et culturel a été élaboré conjointement par les équipes des deux établissements ;
- dans la perspective du regroupement, le Palais de la Découverte bénéficie d'un plan de rénovation, d'ores et déjà doté de près de 20 M€ pour la période 2009-2011 ;
- enfin, un projet de décret statutaire du nouvel établissement unique a été élaboré : il donne au nouvel établissement le statut d'établissement public industriel et commercial, lui permettant d'agir de façon autonome et dynamique tout en préservant le statut des personnels, fonctionnaires et agents publics pour le Palais de la découverte et agents sous CDI et CDD pour ce qui est de la Cité des sciences et de l'industrie.

Claudie Haigneré aura pour mission de décliner concrètement ce projet. Elle associera étroitement à sa réflexion les personnels des deux établissements actuels ainsi que les personnalités françaises et étrangères de son choix.